

8

Soutien au développement et renforcement des capacités commerciales

L'OMC s'efforce d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales et leur accorde des délais plus longs pour mettre en œuvre les accords commerciaux. Des centaines de cours de formation sont organisés chaque année à l'intention des fonctionnaires de ces pays.





154
Commerce
et développement

159
Aide pour le commerce

162
Cadre intégré renforcé

165
Fonds pour l'application
des normes
et le développement
du commerce

168
Coopération technique
et formation

172
Commerce
et autonomisation
des femmes

Commerce et développement

- **La part des pays en développement dans les exportations de marchandises est passée de 43,0 % en 2018 à 43,9 % en 2020, d'après une note du Secrétariat de l'OMC sur la participation des économies en développement au système commercial mondial.**
- **Prenant la parole en novembre devant le Comité du commerce et du développement, la DG Okonjo-Iweala, a insisté sur le rôle important que celui-ci joue dans le système commercial multilatéral.**
- **Une publication de l'OMC a mis en lumière les coûts élevés du commerce à la charge des pays en développement sans littoral (PDSL). Il ressort de ce document que la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges est essentielle à la facilitation des flux de marchandises.**

Informations de base

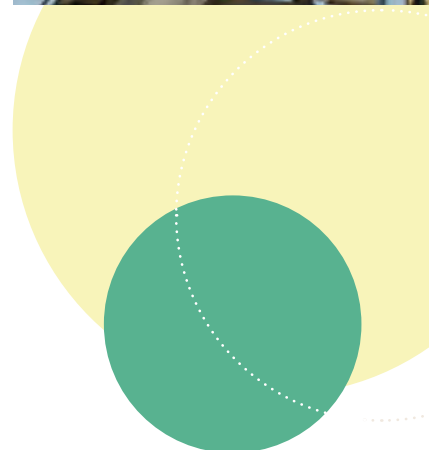
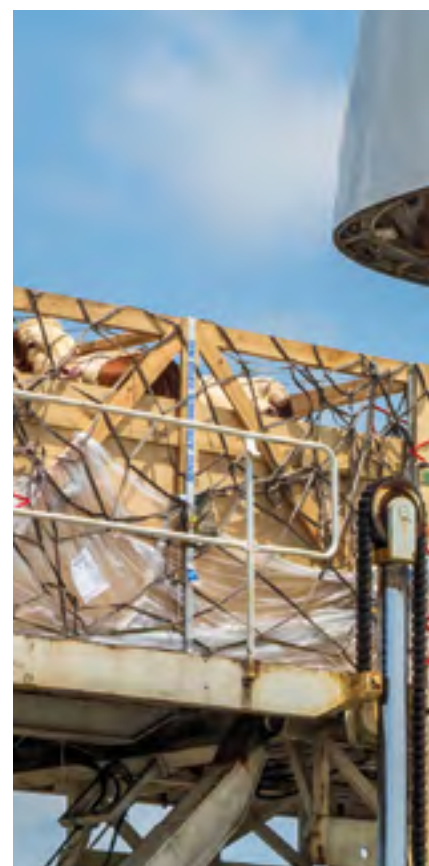
Le Comité du commerce et du développement est le point focal pour la coordination des activités de l'OMC dans le domaine du commerce et du développement. Il s'occupe de diverses questions, y compris tout ce qui concerne le développement, la coopération technique, la formation et les notifications au titre de la Clause d'habilitation, qui autorise les pays développés à accorder un traitement plus favorable aux pays en développement.

À la demande des Ministres du commerce, le Comité a poursuivi ses travaux sur le lien entre le commerce et le développement. En particulier, il a étudié des solutions permettant de rendre pleinement opérationnel le mandat du CCD en tant que point focal pour les travaux relatifs au développement dans le cadre de l'Organisation. Le Président, l'Ambassadeur Muhammad Mujtaba Piracha (Pakistan), a encouragé les Membres à poursuivre le dialogue pour aller de l'avant.

Le Comité a également poursuivi ses discussions sur le commerce électronique et sur l'accès en franchise de droits et sans contingent pour les pays les moins avancés (PMA). Il a examiné un rapport du Secrétariat de l'OMC sur la mise en œuvre des dispositions des accords et décisions de l'OMC relatives au traitement spécial et différencié (TSD) en faveur des pays en développement, qui mettait à jour un rapport de 2018. Ces dispositions prévoient, entre autres, d'accroître les possibilités commerciales des pays en développement et des PMA et de fournir une assistance technique.

Le Comité a tenu deux sessions spécifiques sur le Mécanisme de surveillance pour le TSD, qui est le point focal pour l'examen de la mise en œuvre des dispositions relatives au TSD. Le Président a fait observer qu'aucune communication écrite n'avait encore été présentée, alors que ces documents sont nécessaires pour que le mécanisme de surveillance devienne pleinement opérationnel.

Le Secrétariat de l'OMC a présenté une note actualisée sur la participation des économies en développement au système commercial mondial. Sous l'effet de la pandémie de COVID-19, en 2020, le commerce de marchandises et de services commerciaux des économies en développement a chuté. Néanmoins, la part des économies en développement dans les exportations mondiales de marchandises est passée de 43,0 % en 2018 à 43,9 % en 2020, et leur part dans les importations de 40,5 % à 41,7 %.





Déchargement de bétail d'un avion-cargo à Garoua (Cameroun).

La part des économies en développement dans les exportations mondiales de services commerciaux est tombée de 30,9 % à 29,5 %. Leur part dans les importations mondiales de services a également diminué, de 37,8 % à 35,2 %.

Parmi les accords commerciaux régionaux, le Comité a examiné le Traité de commerce révisé entre l'Inde et le Népal, l'Accord de portée partielle entre le Mexique et le Paraguay, l'Accord de complémentarité économique entre le Mexique et le Brésil, l'Accord commercial préférentiel entre l'Indonésie et le Pakistan et les accords de portée partielle entre El Salvador et Cuba et le Mexique et l'Équateur. Le régime FDSC de la Thaïlande pour les PMA a été examiné à l'occasion d'une séance sur les arrangements commerciaux préférentiels.

Prenant la parole en novembre devant le Comité, la DG Okonjo-Iweala, a insisté sur le rôle important que celui-ci jouait dans le système commercial multilatéral. Elle a souligné l'importance de l'assistance technique et a encouragé les pays en développement, et en particulier les PMA, à tirer le meilleur parti des activités d'assistance

“

Au bout du compte, nos travaux à l'OMC doivent avoir un impact réel sur la vie des gens et doivent apporter de réels bénéfices, notamment aux pays pauvres.

DG Okonjo-Iweala

proposées par l'OMC. « Au bout du compte, nos travaux à l'OMC doivent avoir un impact réel sur la vie des gens et doivent apporter de réels bénéfices, notamment aux pays pauvres, » a déclaré la DG.

PMA sans littoral

Une nouvelle publication de l'OMC parue en décembre a mis en lumière les coûts élevés du commerce à la charge des pays en développement sans littoral (PDSL), qui sont isolés des plus grands marchés du monde. Les auteurs du rapport soulignent que la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (voir la page 117) est essentielle pour faciliter les flux transfrontières de marchandises. En outre, ils mettent en avant qu'il importe d'améliorer la connectivité des transports et de placer les technologies numériques au premier rang des objectifs de politique générale.

Coopération technique et formation

Le rapport annuel sur l'assistance technique et la formation pour 2020 a été présenté au Comité. En dépit d'une augmentation de 22 % des possibilités d'apprentissage en ligne et de la mise à disposition d'activités virtuelles, en 2020, le nombre d'initiatives d'assistance technique à l'OMC a reculé de 22 % par rapport à 2019.

La participation globale aux activités d'assistance technique est demeurée stable, car les activités virtuelles ont eu tendance à attirer un public plus large. Le Plan biennal d'assistance technique et de formation pour 2022 et 2023, qui définit les priorités, a été adopté par le Comité.

Pays les moins avancés



➤ En 2020, le recul des exportations causé par la pandémie de COVID-19 a été plus prononcé pour les pays les moins avancés (PMA) que pour le reste du monde.

➤ La part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises et de services commerciaux a diminué, passant de 0,96% en 2019 à 0,91% en 2020.

➤ Les PMA ont réaffirmé qu'il importait de maintenir et d'améliorer l'accès préférentiel aux marchés pour les produits et les services en provenance des PMA.

Discussions concernant la COVID-19

En 2021, plusieurs organisations internationales ont exposé des analyses de la pandémie au Sous-Comité des pays les moins avancés. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a présenté son Rapport 2020 sur les pays les moins avancés, en soulignant que la crise liée à la COVID-19 devrait accroître la pauvreté extrême de 35% et se traduire par les pires résultats économiques des PMA en trente ans.

Informations de base

Le Sous-Comité des PMA, qui a été établi en juillet 1995 en tant qu'organe subsidiaire du Comité du commerce et du développement, axe ses travaux sur un programme de travail pour les PMA adopté par l'OMC. Ce programme de travail aborde plusieurs questions systémiques importantes pour les PMA dans le système commercial multilatéral, comme l'accès aux marchés, l'assistance technique et l'accession à l'OMC.

Les PMA ont souligné qu'ils avaient besoin de la coopération mondiale pour les aider à sortir de la crise et promouvoir leur développement socioéconomique. Il convenait d'agir de concert sur plusieurs fronts pour renforcer la résilience, y compris dans les domaines des soins de santé, des procédures de transformation structurelle, de modernisation technologique et de diversification des exportations.

Accès aux marchés pour les PMA

Il ressort du rapport annuel de 2021 du Secrétariat de l'OMC que les exportations des PMA ont reculé davantage que celles du reste du monde. En 2020, les exportations de services commerciaux des PMA se sont contractées de 35%, contre 20% dans le monde. Les exportations de services de voyages ont été les plus durement touchées, avec une baisse de 62%. Dans l'ensemble, la part des 46 PMA dans les exportations mondiales a diminué, passant de 0,96% en 2019 à 0,91% en 2020.

Les PMA ont appelé les Membres de l'OMC à continuer de faire progresser la mise en œuvre des décisions ministérielles sur l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent (voir la page 154), les règles d'origine préférentielles (voir la page 107) et la dérogation concernant les services pour les PMA (voir la page 119), pour accroître leurs exportations et leur diversification économique. Ils ont demandé la poursuite des travaux analytiques et des mesures destinés à combler les lacunes existantes dans les données en vue de mieux comprendre les conséquences des prescriptions en matière de règles d'origine (voir la page 107) et les facteurs qui déterminent la sous-utilisation des préférences commerciales (voir la page 108).

Une nouvelle publication de l'OMC intitulée «Promouvoir les possibilités commerciales des pays les moins avancés», parue en janvier 2022, a fait ressortir le fait que la communauté internationale devrait fournir un soutien accru aux PMA ces 10 prochaines années en vue de renforcer leur participation au commerce mondial.

Atelier de poterie à Bangkok (Thaïlande).



0,91

La part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises et de services est tombée à 0,91%, contre 0,96% en 2020.



Cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA-V)

La cinquième Conférence des Nations-Unies sur les PMA (PMA-V), prévue du 23 au 27 janvier 2022 à Doha (Qatar) a été repoussée du fait de la COVID-19. L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de reprogrammer la PMA-V en deux temps : le 17 mars 2022 à New York et du 5 au 9 mars 2023 à Doha. Le commerce international demeure un thème central du Programme d'action de Doha 2022-2031 en faveur des PMA, l'accent étant placé sur l'idée de reconstruire en mieux suite à la pandémie de COVID-19, sur la base des Objectifs de développement durable.

Reclassement des PMA

Décembre 2021 a marqué le terme d'une initiative conjointe de l'OMC et du Cadre intégré renforcé (CIR) (voir la page 162) lancée en 2019 pour aider les PMA à évaluer les conséquences commerciales de la perte du statut de PMA. Sept rapports ont été publiés. Après le début de la pandémie de COVID-19, les effets commerciaux et sanitaires de la COVID-19 sur les pays en voie de reclassement ont également été analysés.

En coopération avec le Département des affaires économiques et sociales (DESA) des Nations Unies, le Centre du commerce international (ITC) et la CNUCED, l'OMC a fait paraître une publication intitulée « Textiles et vêtements dans les pays asiatiques retirés de la liste des PMA : difficultés et possibilités ». Dans une note d'information, « Rethinking LDC Trade Priorities » (repenser les priorités commerciales des PMA), l'OMC a présenté quelques perspectives sur les débouchés découlant de l'économie numérique et du commerce des services qui s'ouvrent aux PMA.

Les 10 et 11 novembre, dans le cadre d'une réunion entre des partenaires commerciaux, des partenaires de développement, des organisations internationales et des spécialistes du commerce, les représentants des PMA ont échangé des vues et des données d'expérience concernant la sortie de la catégorie des PMA. La DG, Okonjo-Iweala, a dit : « Les intérêts des pays en passe d'être

Permettre aux PMA de devenir plus résilients et de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale est essentiel pour atteindre les objectifs internationaux de développement.

DG Okonjo-Iweala

retirés de la liste des PMA et ceux de tous les PMA » seraient mieux servis par « une OMC forte qui obtient des résultats négociés ».

Dialogue Sud-Sud

En septembre s'est tenu à Montreux (Suisse) le quatrième Dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement, au titre du Programme de la Chine pour les PMA et les accessions. Intitulé « Renforcer le système commercial multilatéral pour le développement », il a rassemblé plus de 80 délégués en poste à Genève.

« Permettre aux PMA de devenir plus résilients et de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale est essentiel pour atteindre les objectifs internationaux de développement et pour construire un système commercial adapté au XXI^e siècle, » a déclaré dans une locution liminaire la DG, D^{re} Okonjo-Iweala.

Les discussions ont porté sur les priorités pour la douzième Conférence ministérielle (CM12), la réponse de l'OMC à la pandémie et la réforme de l'OMC. Le thème le plus récurrent a été la nécessité d'une réponse multilatérale face à la pandémie.

Priorités des PMA

Le 19 octobre, à une réunion virtuelle, les ministres du commerce de près de 30 PMA ont adopté une déclaration dans laquelle étaient définies les priorités commerciales des PMA et ont débattu de l'état d'avancement des négociations de l'OMC. D'après Ali Djadda Kampard, Ministre tchadien du commerce et de l'industrie et Coordonnateur du Groupe des PMA à l'OMC, « la CM12 devrait apporter une réponse adéquate permettant d'atténuer les conséquences sociales et économiques de la pandémie de COVID-19 ».

Petites économies

- **Le Comité a débattu des conséquences économiques et commerciales des catastrophes naturelles pour les petites économies vulnérables (PEV) et a été informé des possibilités au titre des accords de l'OMC de mesures destinées à favoriser la résilience face aux catastrophes.**
- **Le Groupe des PEV a appelé instamment les ministres à donner pour instruction aux Membres de l'OMC de s'atteler à la question de l'intégration des petites économies à la reprise économique de l'après-COVID-19.**

En juillet 2021, le Comité du commerce et du développement a organisé une session spécifique sur les petites économies pour examiner les conséquences économiques et commerciales des catastrophes naturelles. Des présentations ont été faites par les représentants de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'ITC, de la CNUCED et de l'OMC. Deux membres du Groupe des PEV – l'Équateur et Saint-Vincent-et-les Grenadines – ont fait part de leurs données

Informations de base

Le Comité du commerce et du développement – réuni en session spécifique – est responsable de la supervision des travaux sur les petites économies et suit l'avancement de l'examen des propositions faites par les petites économies vulnérables dans les différents organes et groupes de négociation de l'OMC. Plusieurs petites économies sont des petits pays insulaires.



Récolte du riz à Katmandou (Népal).

d'expérience concernant les catastrophes naturelles. Plusieurs membres dudit groupe ont appelé à poursuivre les discussions.

Le Secrétariat de l'OMC a mis en avant son étude sur les catastrophes naturelles et le commerce, qui est axée sur six Membres touchés par des catastrophes : les Fidji, la Dominique, le Népal, Sainte-Lucie, les Tonga et le Vanuatu. Cette étude démontre qu'il est probable, une année donnée, que ces pays soient frappés par une catastrophe naturelle majeure, ou qu'ils soient en train de s'en relever. Les Accords de l'OMC, y compris ceux portant sur l'agriculture et les subventions, prévoient la possibilité de prendre des mesures pour faciliter la résilience et l'entrée des marchandises et des services de secours, a précisé le Secrétariat.

À une réunion tenue en octobre, le Comité a pris note d'une compilation actualisée sur le Programme de travail de l'OMC sur les petites économies. Une proposition du Groupe des PEV pour une décision ministérielle à la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) sur le Programme de travail a été approuvée.

Dans la décision, il est demandé aux Membres de l'OMC, entre autres choses, d'aborder la question de l'intégration des petites économies dans la reprise économique post COVID-19 en examinant les conséquences de la pandémie pour ces économies et les enjeux et possibilités que celles-ci rencontrent. En outre, il est demandé que la session spécifique continue de suivre l'évolution des propositions des petites économies dans les organes et les groupes de négociation de l'OMC.

Aide pour le commerce

➤ Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce sont passés de 45,3 milliards de dollars EU en 2018 à 45,7 milliards de dollars EU en 2019. Le montant des décaissements cumulés depuis 2006 s'élève à 493,4 milliards de dollars EU.

➤ En mars 2021, l'OMC a organisé un bilan de l'Aide pour le commerce, y compris une séance plénière de haut niveau, à laquelle ont participé six responsables d'organisations intergouvernementales. Plus de 1 000 personnes ont participé à cette activité, à l'occasion de laquelle ont été examinés les besoins des Membres en matière d'Aide pour le commerce découlant de la pandémie de COVID-19.

➤ Le Comité du commerce et du développement a continué de mettre en œuvre le Programme de travail de l'Aide pour le commerce 2020-2022 intitulé «Permettre un commerce connecté et durable».

Financement de l'Aide pour le commerce

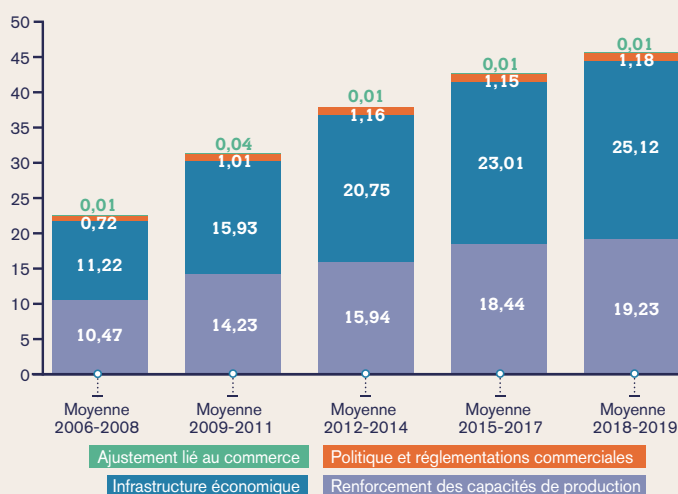
D'après les données les plus récentes sur l'Aide pour le commerce publiées par l'OCDE, les décaissements totaux sont passés de 45,3 milliards de dollars EU en 2018 à 45,8 milliards de dollars EU en 2019 (voir les figures 1 et 2). Les engagements se sont élevés à 53,0 milliards de dollars EU en 2019, contre 56,6 milliards de dollars EU en 2018. Les chiffres relatifs à l'Aide pour le commerce sont tous exprimés en dollars EU de 2019 en prix constants, ce qui peut expliquer de légères différences vis-à-vis de précédents rapports.

Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce sont passés de 45,3 milliards de dollars EU en 2018 à 45,8 milliards de dollars EU en 2019.

Informations de base

L'Aide pour le commerce est destinée à aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à faire du commerce. L'Initiative Aide pour le commerce, pilotée par l'OMC, incite les gouvernements de ces pays et les donateurs à prendre conscience du rôle que le commerce peut jouer dans le développement. Cette initiative vise en particulier à mobiliser des ressources afin de surmonter les contraintes liées au commerce identifiées par les pays en développement et les pays les moins avancés.

Figure 1 : Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie (milliards de dollars EU, prix de 2019)



Source : SNPC de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers).

Entre 2006 et 2019, le montant total de l'Aide pour le commerce – un élément de l'aide publique au développement – versée aux pays en développement, a atteint 493,4 milliards de dollars EU. Plus de 300 milliards de dollars EU au titre du financement du développement ont également été fournis à des taux non préférentiels.

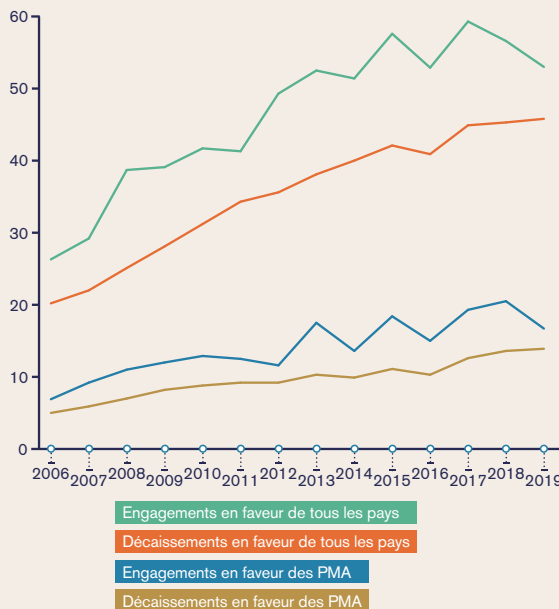
Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce, les décaissements ont augmenté dans toutes les régions (voir la figure 3). En 2019, cette tendance s'est poursuivie en Afrique, en Asie et en Océanie. Le soutien destiné aux pays les moins avancés (PMA) a également progressé, passant de 13,6 milliards de dollars EU en 2018 à 13,9 milliards de dollars EU en 2019. En 2019, 40% de l'appui était fourni sous forme de dons plus que de prêts, soit une augmentation par rapport au chiffre de 30%, en moyenne, enregistré les années précédentes depuis 2014.

Programme de travail sur l'Aide pour le commerce

Le Comité du commerce et du développement a continué d'examiner la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce. Les Membres, les institutions de développement, les organismes des Nations Unies et les banques de développement multilatérales ont rendu compte de leurs activités. Le Comité a organisé deux ateliers thématiques concernant les incidences de la radiation de la liste des PMA sur l'Aide pour le commerce (voir la page 156) et l'économie circulaire, la diversification économique et l'Aide pour le commerce.

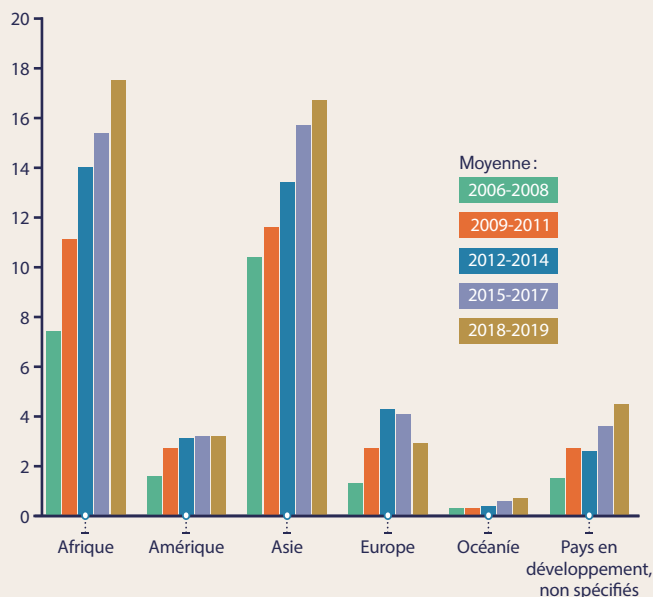
En octobre, les Membres de l'OMC ont engagé l'exercice 2022 de suivi et d'évaluation dans le but de recueillir des informations sur les priorités des pays en matière d'Aide pour le commerce, leur transition vers le développement durable et le rôle que peut jouer l'Aide pour le commerce à l'appui de la durabilité environnementale et de l'autonomisation économique des femmes. Le Secrétariat de l'OMC présentera les résultats en 2022, à l'occasion de l'Examen global de l'Aide pour le commerce.

Figure 2 : Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par groupe de revenu (milliards de dollars EU, prix de 2019)



Source : SNPC de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers).

Figure 3 : Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par continent (milliards de dollars EU, prix de 2019)



Source : SNPC de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers).

Bilan de l'Aide pour le commerce

En mars 2021, l'OMC a dressé un Bilan de l'Aide pour le commerce axé sur les difficultés résultant de la pandémie de COVID-19. Pendant 35 séances, réparties sur 3 jours, plus de 1 000 participants ont débattu du commerce et du développement, le sujet principal étant le rôle que le commerce peut jouer dans la reprise économique après la pandémie de COVID-19.

Les séances ont porté sur les sept thèmes principaux suivants : l'adaptation des formalités commerciales, telles que les procédures douanières et d'évaluation de la conformité, à la COVID-19 et au risque de pandémie future ; la COVID-19, la dette et le financement ; la connectivité numérique et le commerce électronique ; les chaînes de valeur mondiales, la capacité du côté de l'offre et la pandémie ; la promotion d'une relance verte et inclusive ; la promotion de la relance des micro, petites et moyennes entreprises, y compris dans le secteur du tourisme ; et les approches régionales de la reprise à la suite de la COVID-19.

Les intervenants qui ont pris la parole à une séance plénière de haut niveau organisée le jour de l'ouverture, à laquelle ont assisté les chefs de Secrétariat du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED, de l'OMS, de la Banque mondiale et de l'OMC, ont dit que la communauté du commerce international devait agir rapidement pour atténuer les graves conséquences de la crise liée à la COVID-19 pour les pays en développement, et en particulier les PMA. « La reprise post-COVID ne doit laisser personne et aucun pays en reste. La première étape en vue de cet objectif doit être un déploiement rapide et mondial de vaccins qui mette fin à la pandémie, » a déclaré la DG, D^{re} Okonjo-Iweala.

Les participants aux différentes séances se sont interrogés sur les conséquences de la COVID-19 pour la participation des femmes au commerce. L'une d'entre elles a porté sur les pays d'Asie du Sud, tandis qu'une autre s'est intéressée aux difficultés rencontrées par les entrepreneuses dans l'accès aux outils numériques pour faire passer leurs activités en ligne. De nombreuses autres séances ont examiné l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation économique des femmes.



493.4

Au total,
493,4 milliards
de USD ont été
décaissés
depuis 2006.



La reprise post-COVID ne doit laisser personne et aucun pays en reste. La première étape en vue de cet objectif doit être un déploiement rapide et mondial de vaccins qui mette fin à la pandémie.

DG Okonjo-Iweala

Centre de vaccination à Manille (Philippines).



Cadre intégré renforcé

- Trente-six nouveaux projets ont été approuvés en 2021, pour une valeur combinée de plus de 10 millions de dollars EU; ils visaient à tirer parti du commerce en vue de promouvoir le développement des pays les moins avancés (PMA).
- Le partenariat du CIR a mené une évaluation indépendante des travaux du CIR, qui s'est achevée début 2022.
- Le renforcement des capacités est demeuré un élément essentiel du soutien du CIR, l'accent étant placé sur l'amélioration des compétences en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage et sur la communication des résultats.

Informations de base

Le CIR est le seul partenariat multilatéral destiné exclusivement à aider les PMA qui souhaitent utiliser le commerce comme un moteur de croissance, de développement durable et de réduction de la pauvreté. Le partenariat du CIR, qui regroupe 51 pays, 24 donateurs et 8 organisations partenaires, travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, les organisations de développement, la société civile et les milieux universitaires. Ensemble, les parties prenantes utilisent leurs connaissances pour régler les questions les plus urgentes en vue de mettre le commerce au service du développement. L'OMC héberge le Secrétariat exécutif du CIR.

Résultats

Le CIR a continué d'appuyer l'intégration du commerce et le renforcement des capacités de production dans les PMA. Depuis le début des opérations du CIR en 2010, plus de 37 000 fonctionnaires et représentants du secteur privé ont participé aux activités de formation du CIR. En outre, le Cadre a favorisé l'adoption de plus de 40 règlements relatifs au commerce et à l'investissement, tels qu'une nouvelle loi sur le commerce extérieur et un nouveau code des investissements aux Comores.

Plus de 13 000 micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ont été soutenues, ce qui a contribué à la création de plus de 31 000 emplois. Les projets du CIR sont bien équilibrés entre les hommes et les femmes, celles-ci représentant plus de 55 % des bénéficiaires. Chaque dollar du CIR investi dans les PMA a produit 0,6 dollar EU de ressources additionnelles de la part des gouvernements, partenaires de développement et acteurs du secteur privé des PMA.

Accroître le soutien en faveur des PMA

Trente-six nouveaux projets ont été approuvés en 2021, pour une valeur combinée de plus de 10 millions de dollars EU. Au total, 6 millions de dollars EU ont été financés par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR, tandis que 4,2 millions de dollars EU ont été obtenus via d'autres partenaires. Les donateurs du CIR ont décaissé 134 millions de dollars EU pour la phase deux du programme du CIR (2019-2022), dont 98 % ont été alloués.

Visant une vaste gamme de priorités des PMA, les projets prévoient un soutien aux institutions et aux politiques, tel que l'aide apportée à la Somalie pour son accession à l'OMC. D'autres projets ont appuyé la participation des PMA à la Zone de libre-échange continentale africaine, à la numérisation du commerce transfrontières, à la promotion de l'investissement, à l'alignement de la politique climatique et commerciale et à l'autonomisation économique des femmes.



Des ouvrières au Burkina Faso transforment du beurre de karité pour la production de produits cosmétiques biologiques à Karibel, une entreprise locale soutenue par le CIR.



Un ouvrier dans les installations de désassemblage et le recyclage des déchets électroniques du Rwanda, dans le district de Bugesera.

ÉTUDE DE CAS

Le Rwanda, modèle de la gestion des déchets électroniques

En 2016, à l'issue de l'élaboration, avec l'appui du CIR, d'une politique applicable aux déchets électroniques, le Rwanda a mis sur pied des installations de recyclage des déchets électroniques, gérées et exploitées par EnviroServe Rwanda Green Park dans le cadre d'un partenariat public-privé conclu avec le gouvernement rwandais.

En 2019, 3 000 tonnes de déchets électroniques ont été récupérés dans ces nouveaux établissements et près de 2 000 ordinateurs reconditionnés ont été vendus ou donnés à des écoles, ce qui a permis la création de plus de 400 emplois. Peter Donelan, coordonnateur du CIR, a dit : « Le CIR a travaillé de concert avec le gouvernement pour inscrire le commerce dans son programme national de développement, y compris en contribuant à la création de cette politique applicable aux déchets électroniques. Fort de ces avancées en matière d'environnement, de la création d'emplois et de la génération de revenus, le Rwanda est à présent une figure de proue de la région en matière de déchets électronique, ce dont je me réjouis. »

Les déchets électroniques proviennent des téléphones mobiles, ordinateurs, appareils stéréos et grands appareils électroménagers mis au rebut. En Afrique, ces objets sont principalement éliminés par mise en décharge à ciel ouvert, incinération ou enfouissement et ces méthodes ont potentiellement des conséquences graves pour la santé humaine et l'environnement.

Les installations de recyclage proposent des services de collecte aux pays voisins que sont le Burundi, la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Les circuits imprimés sont exportés à Dubaï pour qu'il soit tiré profit de leurs métaux précieux. « Le Rwanda compte parmi les rares pays à disposer d'une politique et d'une réglementation en matière de déchets électroniques. Ce n'est que le deuxième pays en Afrique où se trouvent des installations de pointe pour le désassemblage et le recyclage des déchets électroniques » a déclaré Olivier Mbera, d'EnviroServe Rwanda.



Évaluation indépendante

Le partenariat du CIR a mené une évaluation indépendante du CIR, qui s'est achevée en janvier 2022. Cet exercice comprenait une analyse de l'ensemble du programme et 25 études de cas de pays.

L'évaluation a produit une analyse des résultats obtenus, des enseignements tirés et des idées de futures activités de soutien en faveur des PMA. La pertinence du CIR a été particulièrement mise en avant, de même que la nécessité d'appuyer davantage les PMA pour les aider à remédier aux effets de la COVID-19.

Élaboration de systèmes de soutien solides

Le renforcement des capacités est demeuré un élément essentiel du soutien du CIR, l'accent étant placé sur l'amélioration des compétences en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, la mise en œuvre de projets, la communication et la réponse à la COVID-19.

Le volet du renforcement des capacités a englobé des activités de formation dans le cadre de webinaires et l'élaboration de nouveaux cours d'apprentissage en ligne. En outre, il a compris un programme de détachement pour les fonctionnaires des PMA chargés du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage. Idrissa Yahaya, un participant du Niger, a déclaré : « L'environnement de travail était très porteur et m'a permis de renforcer mes compétences. »

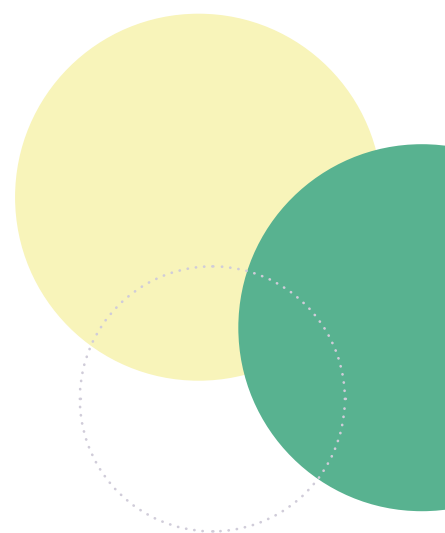
En partenariat avec la Thomson Reuters Foundation, le CIR a dispensé des cours de formation sur la communication avec les médias, ainsi que d'autres activités visant à aider les ministères de commerce des PMA à améliorer la visibilité du commerce dans leur pays.

L'industrie du miel zambienne soutenue par le CIR ouvre de nouvelles possibilités d'exportation aux femmes et aux petites entreprises.

Commerce et environnement

Le CIR a renforcé les travaux qu'il mène dans les PMA dans les domaines du commerce et du changement climatique. Une pierre angulaire de ces activités a été l'initiative destinée à aligner les politiques climatique et commerciale pour les PMA et les pays sortis de cette catégorie, financée par le CIR et mise en place par l'Overseas Development Institute. Cette activité a rassemblé les négociateurs des PMA chargés du commerce et du climat en vue d'explorer les liens entre climat et commerce, nombre de travaux ayant été achevés dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) organisée fin octobre à Glasgow (Écosse) (voir la page 184).

On dénombre parmi les autres activités la création de meilleures relations pour l'Aide pour le commerce (voir la page 159) et le financement du climat, l'examen de solutions qui permettent de débloquer le transfert de technologies et l'accroissement de la participation des PMA aux marchés du carbone et aux normes relatives au carbone.



Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

- **Le guide du STDF sur les bonnes pratiques réglementaires a été publié en novembre. Il contient des outils et des conseils concrets pour améliorer la qualité et l'efficacité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).**
- **Le Groupe de travail du STDF a approuvé deux nouveaux projets et quatre nouveaux dons pour l'élaboration de projets, soit un total de 1,6 million de dollars EU, en vue d'aider les pays en développement à respecter les normes internationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, et à accéder aux marchés internationaux.**
- **Plus de 4 100 parties prenantes ont participé aux événements en ligne du STDF relatifs, entre autres, à la certification électronique, aux priorités en matière d'investissements SPS, aux partenariats public-privé et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires.**

Informations de base

Le STDF est un partenariat mondial qui aide les pays en développement à améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale et la préservation des végétaux, ainsi qu'à respecter les prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour le commerce, sur la base des normes internationales. Établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'OMC, le STDF contribue à la croissance économique durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Il est financé par des contributions volontaires de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de l'Union européenne. Informations additionnelles : www.standardsfacility.org.

Maintenir la fluidité des échanges

En 2021, le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) a continué d'aider les pays en développement à favoriser un commerce sûr, en jouant le rôle de plate-forme mondiale pour le dialogue et l'apprentissage sur le renforcement des capacités SPS.

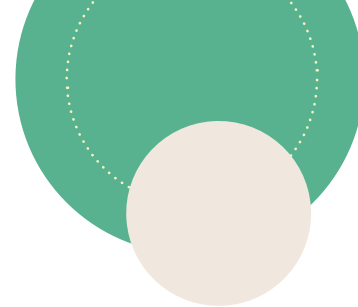
Dans le cadre de la stratégie du STDF pour la période 2020-2024, « Perspectives commerciales sûres et inclusives pour les pays en développement », les membres du partenariat mondial ont produit des résultats qui ont profité aux producteurs, aux transformateurs, aux exportateurs et aux gouvernements dans les pays en développement. L'investissement dans des systèmes alimentaires et agricoles plus sûrs est essentiel pour la reprise économique et la résilience face à la COVID-19 et à de futurs chocs.

Obtention de résultats

Les outils numériques jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de rendre le commerce plus sûr, plus rapide et moins coûteux. À titre d'exemple, le remplacement des certificats sous format papier par des certificats phytosanitaires électroniques



Usine d'emballage d'asperges à Ica (Pérou).



(ePhyto) normalise et simplifie le processus d'échange de données.

Chaque mois, plus de 100 000 ePhyto, élaborés grâce aux financements du STDF, sont déjà échangés dans le monde entier, soit deux fois le chiffre enregistré en 2020. La Banque mondiale, le partenariat public-privé Alliance mondiale pour la facilitation des échanges et d'autres adoptant de plus en plus l'approche ePhyto, davantage de commerçants et de gouvernements seront gagnants.

Plus de 87 experts représentant 44 organisations sont connectés par l'intermédiaire des groupes de professionnels du STDF, qui visent à appuyer et à améliorer la planification, la production et la diffusion des travaux du STDF sur les partenariats public-privé, la certification SPS électronique et l'utilisation de données factuelles pour hiérarchiser les investissements dans le domaine SPS. Ces communautés en ligne ont mis au jour des possibilités de synergies, d'innovation et de collaboration pour profiter à leur propre organisation et aux parties prenantes SPS sur le terrain.

En 2021, des partenaires ont collaboré sur des projets porteurs d'améliorations dans le domaine SPS. Par exemple, au Cameroun, les parties prenantes des secteurs public et privé ont mis en place de bonnes pratiques pour le poivre de Penja, un ingrédient prisé dans les restaurants de luxe du monde entier, ce qui ouvre de nouveaux débouchés de marché aux petits agriculteurs.

Le guide du STDF sur les bonnes pratiques réglementaires a été publié dans le cadre du Comité SPS en novembre. Il contient des outils et des conseils concrets pour améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS en vue de contribuer à réduire les coûts et à lever les obstacles non nécessaires au commerce.

En 2021, les membres ont aussi renforcé les capacités opérationnelles du STDF grâce à la mise en œuvre d'un nouveau cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage et d'un plan de communication destiné à mieux faire comprendre l'importance de l'investissement dans un commerce sûr.

Les parties prenantes des secteurs public et privé en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, au Rwanda et en Ouganda, membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), ont eu recours à l'approche du STDF basée sur des preuves pour établir les priorités dans les investissements agroalimentaires et stimuler les exportations. Les partenaires ont identifié plus de 50 solutions d'investissement dans différentes chaînes de valeur, y compris les têtes de bétail, le miel et l'horticulture.

«Le STDF s'emploie à aider les petits agriculteurs à respecter les normes internationales en matière de santé et de sécurité pour leurs produits. Cela ouvre de nouveaux débouchés et se traduit par des revenus plus élevés et plus d'emplois et de possibilités économiques, en particulier

Figure 4 : Projets et des dons pour l'élaboration de projets du STDF, 2004 à 2021

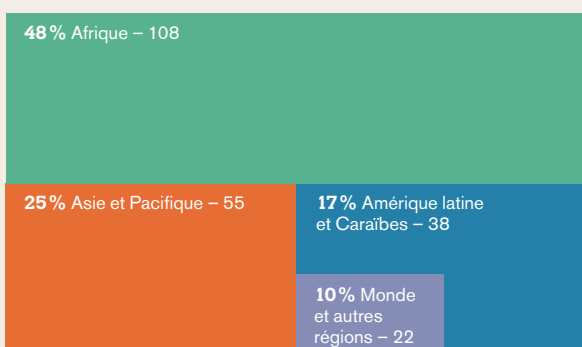
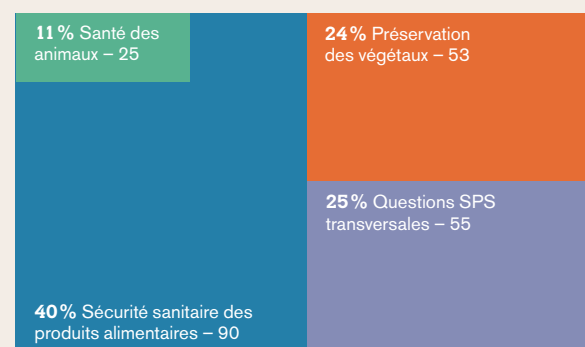


Figure 5 : Projets et dons pour l'élaboration de projets du STDF, par sujet (nombre), 2004-2021





pour les femmes» a déclaré en août la DG Okonjo-Iweala, à l'occasion de la publication du rapport annuel.

Lancement de nouveaux projets

Le Groupe de travail du STDF a approuvé deux nouveaux projets et quatre nouveaux dons pour l'élaboration de projets pour un total de 1,6 million de dollars EU, soit un recul par rapport aux 3,7 millions de dollars EU enregistrés en 2020.

Dons pour la réalisation de projets :

- République dominicaine et Haïti : Renforcer la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la préservation des végétaux pour certaines chaînes de valeur.
- Cambodge, RDP lao, Philippines, Viet Nam : Améliorer la biosécurité et la lutte contre la peste porcine africaine.

Dons pour l'élaboration de projets (DEP) :

- Burundi : Évaluer les besoins en sécurité sanitaire des produits alimentaires et en préservation des végétaux pour accroître les exportations horticoles.
- Zambie : Renforcement des capacités en matière de mesures SPS pour améliorer la mise en conformité des petits commerçants transfrontières.
- Afrique de l'Est et Afrique australe : Adopter une approche régionale pour faire face aux parasites invasifs de la pomme de terre.
- Nigéria : Utiliser l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires pour améliorer les systèmes de préservation des végétaux pour le commerce.

Le montant total des fonds du STDF alloués à des projets depuis la fondation du fonds, en 2004, s'établit à plus de 60 millions de dollars EU. 60% des fonds du STDF alloués à des projets ont profité à des pays les moins avancés (PMA).

ÉTUDE DE CAS

Lutter contre les mouches des fruits pour stimuler les échanges en provenance d'Afrique du Sud

Dans le cadre d'un projet du STDF, les producteurs horticoles sont mis en relation avec les décideurs au Mozambique et en Afrique du Sud en vue de renforcer les capacités et de faire progresser les travaux relatifs aux zones exemptes de parasites. Le projet permet aux exploitants et aux fonctionnaires au Mozambique, un PMA, de tirer parti du savoir-faire sud-africain s'agissant de lutter contre les mouches des fruits.

L'augmentation de la population de mouches des fruits perturbe la production de fruits, de légumes et de plantes, ce qui menace les moyens d'existence et les exportations. La mise en application de cette approche collaborative sera profitable aux exportateurs de fruits dans l'ensemble de la région. Au titre du projet, plus de 2 millions de dollars EU de financement ont été mobilisés, avec un engagement résolu des secteurs public et privé.

Un autre partenariat public-privé couronné de succès dans la même région – promu par le STDF comme un exemple de bonnes pratiques – prévoit une collaboration entre les groupes industriels sud-africains et le gouvernement en vue de renforcer les capacités des producteurs de lutter contre la mouche des fruits et de favoriser un commerce sûr. La collaboration en matière d'utilisation de techniques d'insectes stériles, qui consistent à libérer dans la nature de grandes quantités d'insectes stériles, réduit l'incidence de la mouche méditerranéenne, l'une des espèces de parasites de fruits les plus destructrices au monde. En outre, ce projet mobilise des financements et rallie un soutien en vue de trouver des solutions plus durables à ce problème.

Depuis 2019, les partenaires d'importation n'ont trouvé aucune mouche méditerranéenne dans les exportations en provenance des zones où ces techniques sont employées. En 2021, la population moyenne de mouches méditerranéennes sauvages a reculé de plus de 70% dans ces zones. Cette diminution a amélioré la productivité et réduit les pertes de fruits et le nombre d'expéditions rejetées à l'exportation.

Coopération technique et formation

- **Le Secrétariat de l'OMC a renforcé les activités d'assistance technique virtuelles aux niveaux national, régional et mondial pour faire face aux difficultés posées par la pandémie de COVID-19.**
- **Le nombre de cours d'apprentissage en ligne a augmenté de près de 25 % cette dernière année et s'établit à 132.**
- **Environ 11 700 participants ont bénéficié de ces activités nationales, régionales et mondiales, y compris de nouveaux cours d'apprentissage en ligne.**
- **L'Afrique demeure la région où le taux de participation aux cours d'apprentissage en ligne est le plus élevé, à 38 % de l'ensemble des participants.**

Le Secrétariat de l'OMC a continué de proposer des séminaires et ateliers nationaux, régionaux et mondiaux virtuels, y compris des cours de politique commerciale régionaux de longue durée adaptés au format virtuel. Quarante-vingt activités d'assistance technique ont eu lieu, un chiffre relativement proche de celui de 2020.

Le nombre de cours d'apprentissage en ligne a augmenté d'environ 25 %, s'établissant à 132 au total. Les années précédentes, environ 50 % des participants ont eu accès à la formation au moyen de la plate-forme d'apprentissage en ligne de l'OMC.

Le Secrétariat de l'OMC a entrepris 211 activités d'assistance technique, y compris des cours d'apprentissage en ligne, pour aider les fonctionnaires gouvernementaux à mieux comprendre les règles de l'OMC et le système commercial multilatéral ; ces activités ont attiré quelque 11 700 participants, soit environ 9 % de moins qu'en 2020.

On dénombrait parmi les nouvelles initiatives le premier cours virtuel de l'OMC sur le commerce à l'intention des cadres, dispensé du 25 janvier au 12 mars et

D^{re} Okonjo-Iweala et le Ministre français des finances Bruno Le Maire lors d'une cérémonie de signature marquant un don de la France de 6 millions d'euros pour les programmes d'assistance technique de l'OMC.

Informations de base

Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont coordonnés par l'Institut de formation et de coopération technique. Ses activités comprennent l'apprentissage en ligne, les cours de formation aux niveaux mondial et régional, les programmes universitaires et les ateliers nationaux et régionaux. Les programmes d'assistance technique aident les Membres de l'OMC à mieux comprendre leurs droits et obligations dans le cadre du système commercial multilatéral, ce qui renforce la capacité de ces pays à tirer profit de leur participation au système.





La DG Okonjo-Iweala accueille les participants au Programme des jeunes professionnels à l'OMC le 2 février 2022.

auquel ont participé 62 hauts fonctionnaires gouvernementaux issus de pays en développement et de pays les moins avancés (PMA). Le cours a examiné les relations entre les règles de l'OMC et les politiques commerciales des gouvernements.

L'Afrique a représenté la part la plus élevée de l'ensemble des activités d'assistance technique (18%), devant la région Asie-Pacifique (15%). En outre, elle a enregistré le plus fort taux de participation aux cours d'apprentissage en ligne (38%), devant la région Asie-Pacifique (26%). 30% des cours d'apprentissage en ligne ont été suivis par des participants des pays les moins avancés (PMA).

Les activités ont été mises en œuvre dans le cadre du Plan 2020-2021 en matière d'assistance technique et de formation, qui suit une approche de gestion axée sur les résultats. Des lignes directrices et des critères de référence ont permis d'avoir des programmes de haut niveau, des méthodes d'enseignement cohérentes et une évaluation régulière.

Des Membres, des partenaires et d'autres ont suivi la mise en œuvre du programme au moyen de tableaux de bord électroniques; mis en service en 2020, ces outils affichent le niveau des formations proposées, ainsi que les objectifs, la nationalité et le genre des participants.

La majeure partie des activités mises en œuvre (35%) était destinée aux participants de tous les pays bénéficiaires Membres de l'OMC et observateurs. Le reste des activités (65%) était principalement d'ordre national et régional (voir la figure 6).



Témoignage : Programme franco-irlandais de stages pour les missions (FIMIP)



Desmond Idu-Odaiche

Stagiaire du FIMIP, Bureau commercial du Nigéria, Mission permanente du Nigéria

«Le FIMIP a largement dépassé mes attentes, car il m'a permis d'acquérir des compétences pratiques et des connaissances et d'expérimenter directement la gestion de différents aspects du commerce et des travaux quotidiens de l'OMC. En outre, le stage m'a offert l'occasion de nouer des contacts, de rencontrer différentes personnes et de m'enrichir d'expériences collectives. Par ailleurs, j'ai pu être un appui et contribuer aux activités quotidiennes de la Mission nigériane concernant différentes questions relevant des organes permanents de l'OMC et leur programme de travail. Ma participation aux sessions extraordinaires des groupes de négociation a éclairé utilement et renforcé ma compréhension du système commercial multilatéral.»

Témoignage : Programme de formation des Pays-Bas



Brenda Bvalani

Stagiaire du Programme de formation des Pays-Bas, Malawi

«Le programme de stage a été une excellente expérience d'apprentissage pour moi. J'ai acquis une connaissance pratique des travaux en cours au Secrétariat de l'OMC. En outre, j'ai pu assister à des négociations commerciales multilatérales et comprendre les modalités de négociations et les considérations des Membres pour ce qui est de présenter leur position. Dans le cadre de ce stage, je me suis constitué un réseau d'experts de l'OMC et de collègues stagiaires qui peuvent me conseiller concernant différentes questions.

En tant que participant issu d'un PMA, j'ai pris connaissance des activités d'assistance technique mises à la disposition des PMA et mieux compris le traitement spécial et différencié prévu dans les Accords de l'OMC.»

Témoignage : Cours virtuel de l'OMC sur le commerce à l'intention des cadres



Imsouchivy Suos (Cambodge)

Directeur adjoint du Département des notifications et de la conformité juridique (questions relatives à l'OMC), Ministère du commerce

«J'ai tiré bon nombre d'enseignements essentiels de ce cours à l'intention des cadres, en particulier en ce qui concerne les questions de politique commerciale internationale. J'ai déjà commencé à appliquer ce que j'ai appris dans mon travail quotidien, en particulier pendant les préparatifs pour la CM12. Par ailleurs, au niveau personnel, je suis ravi que ce cours à l'intention des cadres me permette de rencontrer de nouveaux collègues venus de pays différents.

Je recommande vivement cette activité à tous les collègues qui participent directement aux travaux liés à l'OMC, en particulier les fonctionnaires de classe supérieure dont l'emploi du temps est bien rempli et qui ont besoin de renforcer davantage leurs connaissances dans ce domaine.»

Participation aux activités d'assistance technique

Les femmes ont représenté 48 % des participants à toutes les activités d'assistance technique de l'OMC. Environ 47 % des activités d'assistance technique (y compris les cours d'apprentissage en ligne) ont été proposées en anglais, 24 % en espagnol, 23 % en français, et le reste (6 %) disposait d'un service d'interprétation. L'assistance technique aux pays en cours d'accession à l'OMC s'est poursuivie (voir la page 40).

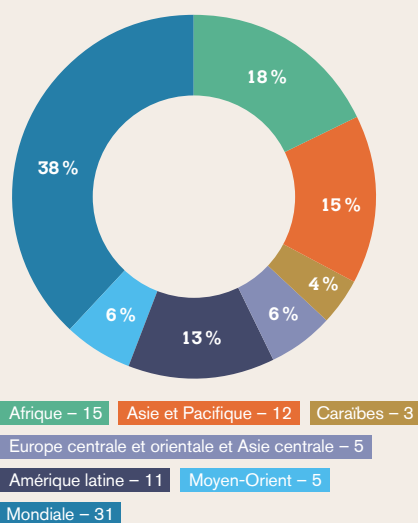
Programmes de stages

Comme les années précédentes, la plupart des fonctionnaires gouvernementaux qui ont participé aux stages de l'OMC venaient de PMA et d'autres pays à faible revenu. Vingt participants ont bénéficié du Programme franco-irlandais de stages pour les missions, qui propose à un fonctionnaire en poste dans la capitale d'être affecté 10 mois dans certaines missions de pays à Genève. Quinze participants ont suivi le Programme de stages des Pays-Bas, qui dure également 10 mois. Quatre stagiaires ont participé au Programme de stages de coordonnateur régional et quatre ont suivi le Programme de stages sur l'accession.

Programme pour les jeunes professionnels

En 2021, 14 jeunes professionnels (7 femmes et 7 hommes) ont été recrutés par le Programme pour les jeunes professionnels (PJP) à l'issue d'un processus de sélection fondé sur le mérite. Ces personnes venaient de Membres de l'OMC qui ne comptent pas plus d'un fonctionnaire en poste au Secrétariat. Financé par le Fonds global d'affectation spéciale, le Programme vise à augmenter les chances des jeunes professionnels de nationalités sous-représentées à l'Organisation d'être recrutés par l'OMC ou d'autres organisations internationales.

Figure 6 : Activités d'assistance technique (nationales et régionales) par région en 2021



14

Au total, 14 jeunes professionnels ont été recrutés par le Programme pour les jeunes professionnels en 2021.

Financement de l'assistance technique

Le programme d'assistance technique est financé principalement par le Fonds global d'affectation spéciale par l'intermédiaire de contributions volontaires des Membres de l'OMC. On observe une baisse progressive des contributions volontaires depuis 10 ans. En 2021, les contributions totales s'élevaient à 5,4 millions de CHF, contre 5,6 millions de CHF en 2020.

Les autres sources de financement sont notamment le budget ordinaire de l'OMC pour les cours dispensés à Genève et les activités d'assistance technique nationales – 4,8 millions de CHF pour 2020 –, et les contributions des autres fonds d'affectation spéciale (comme le Programme franco-irlandais de stages pour les missions et le Programme de formation des Pays-Bas), qui se sont élevées à 2,1 millions de CHF en 2020.



Témoignage : Apprentissage en ligne



Dominic Osei-Bonsu
(Ghana)

Responsable des comptes rendus,
Bureau de la Direction de la fonction
publique

« Je suis ravi d'avoir eu la possibilité de participer aux cours d'apprentissage en ligne de l'OMC. Les cours dispensés pendant les séances et les supports employés dans ce cadre m'ont aidé à comprendre les procédures de l'OMC. En outre, les illustrations pratiques ont facilité et simplifié l'assimilation des cours.

Tous ces enseignements m'ont été utiles sur mon lieu de travail. »



Témoignage : Programme pour les jeunes professionnels (PJP)



Mkhosi Mdhluli

Jeune professionnel 2021, Eswatini

« Grâce au PJP, j'ai acquis une précieuse compréhension de l'importance de la responsabilité grâce à un système de gestion axée sur les résultats. J'ai aussi pu mieux cerner les différentes questions liées au commerce, y compris les Accords de l'OMC dont mon pays est signataire. Originaire d'un pays en développement, j'ai la conviction que les connaissances et les compétences que j'ai accumulées me seront bénéfiques sur un plan personnel, et aussi pour mon pays dans le futur immédiat. »

Commerce et autonomisation des femmes

➤ **Un plan quinquennal a été approuvé en vue de transformer l'OMC et lui permettre de traduire dans les faits l'importance qu'elle accorde à l'égalité des genres.**

➤ **L'OMC a créé le Centre de recherche de l'OMC sur l'égalité des genres, un réseau mondial de spécialistes du commerce et de l'égalité des genres, en vue de diffuser les travaux de recherche et de favoriser les partenariats.**

➤ **À l'occasion de la Journée internationale de la femme de 2021, la DG, D^{re} Okonjo-Iweala, a dit que la COVID-19 avait aggravé les inégalités, en particulier entre hommes et femmes.**

Un nouveau plan d'action quinquennal sur le commerce et le genre a été lancé en janvier 2021 en vue de transformer l'OMC et lui permettre de traduire dans les faits l'importance qu'elle accorde à l'égalité des genres. Faisant fond sur le plan 2017-2019 (prolongé jusqu'en 2020), il compte sept objectifs, y compris aider les Membres de l'OMC à intégrer l'égalité des genres dans leurs politiques commerciales de sorte qu'ils tiennent compte de cet élément, renforcer les capacités commerciales des entrepreneuses et approfondir les travaux de recherche et améliorer le recueil de données.

Le commerce inclusif est au cœur des travaux de l'OMC et fait à ce titre une large place à l'appui à l'intégration des femmes dans le commerce international, comme le démontre la création, en 2020, du Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres et l'élaboration d'une nouvelle déclaration ministérielle sur le commerce et l'égalité des genres (voir la page 76).

Par l'intermédiaire de son Unité Commerce et égalité des genres, le Secrétariat de l'OMC soutient activement les Membres de l'OMC en ce qui concerne le commerce et le genre. En mai, l'OMC a créé le Centre de recherche de l'OMC sur l'égalité des genres, un réseau mondial de spécialistes du commerce et de l'égalité des genres, en vue de diffuser les conclusions des travaux de recherche et de favoriser les partenariats.

Parmi les participants fondamentaux du Centre de recherche, on dénombre l'OCDE, la CNUCED, le FMI, la Banque mondiale, l'ITC, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Programme de chaires de l'OMC et des universités de renom (voir la page 200). Le Centre de recherche peut aider les Membres de l'OMC à répondre à l'appel, que les Ministres ont lancé dans la nouvelle déclaration, en faveur d'initiatives en matière de recherche concernant les instruments de politique commerciale en vue d'accroître la participation des femmes au commerce international et leur leadership.

Le 8 mars 2021, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'OMC a tenu un événement virtuel intitulé «Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19». Les participants ont dit que les Membres de l'OMC devaient agir sans délai pour remédier aux conséquences disproportionnées de la crise liée à la COVID-19 pour les femmes.

«La pandémie de COVID-19 a creusé tous les types d'inégalités. Mais aucun fossé ne s'est peut-être autant creusé que celui qui sépare les hommes des femmes,» a déclaré la DG Okonjo-Iweala dans son allocution. Le commerce peut être une source d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, et d'un pouvoir d'achat accru pour les femmes. Dans l'ensemble, les pays qui sont plus ouverts au commerce, mesuré par le rapport entre le commerce et le produit intérieur brut, présentent des niveaux plus élevés d'égalité entre les genres, a dit la DG.

L'Unité Commerce et égalité des genres de l'OMC propose aux fonctionnaires gouvernementaux des cours de formation au commerce et au genre, en recueillant des données ou en apportant aux Membres de l'OMC divers outils politiques pour les aider à intégrer les questions d'égalité des genres dans leurs programmes et politiques. En outre, elle a mis sur pied une base de données de l'OMC complète, dans laquelle sont détaillées toutes les dispositions relatives au genre contenues dans les accords commerciaux.

Dans l'ensemble, sur 500 accords commerciaux régionaux (ACR – voir la page 130), 104 contiennent des dispositions relatives à l'égalité des genres qui constituent, dans certains cas, des chapitres entiers. En 2021, l'accord plurilatéral sur la réglementation intérieure dans le domaine des services (voir la page 71) est devenu le premier accord adopté à l'OMC contenant une disposition relative à l'égalité des genres – en l'occurrence, une disposition relative aux procédures d'autorisation pour les fournisseurs de services.

L'Unité a collaboré avec les Chaires de l'OMC en provenance du Mexique, du Chili et de la Barbade à une série de webinaires et d'activités de formation dans le cadre de leur programme lié au commerce et au genre. Par ailleurs, ils publient conjointement un manuel sur les politiques commerciales et l'égalité des genres destiné à mieux faire comprendre l'importance capitale que revêt l'intégration de l'égalité des genres dans les politiques commerciales.

Dans l'allocution d'ouverture qu'elle a prononcée le 3 août à l'ouverture d'un projet de recherche et de sensibilisation intitulé « Genre et commerce dans les Amériques », la DGA Anabel González a souligné le rôle central des femmes dans la vie économique et sociale de la région, ainsi que les travaux de l'OMC visant à soutenir des politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes.



ÉTUDE DE CAS

Mettre le commerce au service des femmes

En 2021, les Membres du Programme des chaires de l'OMC (PCO – voir la page 200) au Mexique, à la Barbade et au Chili, en partenariat avec le Secrétariat de l'OMC, ont mis sur un pied un projet à la croisée de la recherche, de l'élaboration de programmes d'enseignement et des activités de communication concernant le genre et le commerce dans les Amériques. L'Unité Commerce et égalité des genres de l'OMC a collaboré étroitement avec les Chaires de l'OMC sur ce projet.

Cette activité consistait en une série de séminaires relatifs au commerce et à l'égalité des genres auxquels ont participé des ministres, des représentants permanents de l'OMC et des négociateurs travaillant dans les gouvernements du Mexique et du Chili et au Secrétariat de la Communauté et Marché commun des Caraïbes (CARICOM). En outre, elle prévoyait un cours concernant les femmes et le commerce dans les Amériques, dispensé par des négociateurs expérimentés dans les domaines des dispositions relatives au commerce et au genre dans les accords commerciaux et par des représentants d'organisations internationales, telles que la CNUCED et la Banque mondiale. Ce cours en ligne de 9 jours a compté 35 participants en provenance de 11 pays.

« Les perspectives de genre doivent être au cœur des négociations internationales. Ce projet donne au PCO une occasion incroyable de collaborer à la fois avec les États Membres et les organisations internationales pour atteindre cet objectif, » a dit l'Ambassadeur Chad Blackman, Représentant permanent de la Barbade à l'OMC.

La DGA Angela Ellard a déclaré ce qui suit : « Je ne saurais trop insister sur l'importance des recherches sur le commerce et l'égalité des genres menées sous les auspices de notre Programme de chaires. L'OMC agit pour que le commerce fonctionne pour les femmes, car lorsque les femmes font mieux, les sociétés vont mieux. »